

RÉUNION D'INFORMATION 3ÈME

jeudi 9 janvier 2020



Calendrier 2020 - Les dates à retenir

Brevet blanc N°1	jeudi 9 janvier/ Vendredi 10 Janvier 2020
Rencontre parents / professeurs principaux/ Responsables de cycle	Jeudi 9 janvier 2020
ASSR 2 (3emes) ASSR 1 (5emes)	Semaine du 16 au 20 mars Semaine du 23 au 27 mars 2020
Stage	Du lundi 10 Février au vendredi 14 Février
Choix du sujet de l'épreuve orale DNB	Inscription à rendre aux PP le lundi 9 mars Dossier Histoire des arts à rendre lundi 4 mai
Brevet blanc N°2	Lundi 04 Mai/ Mardi 05 Mai
Epreuves orales DNB	Du 25 au 29 Mai 2020
Aménagement de l'emploi du temps	Révisions Juin 2020
Epreuves écrites DNB	Lundi 29 juin et mardi 30 juin

LES ÉTAPES D'ORIENTATION EN 3^{ÈME}

- **De janvier à février, les élèves et leur famille formulent leurs vœux provisoires en ligne sur [Scolarité services](#) ou sur la fiche d'orientation :**
 - Seconde générale et technologique ;
 - Seconde professionnelle (sous statut scolaire ou en apprentissage) ;
 - 1^{ère} année de CAP (sous statut scolaire ou en apprentissage).
- **Au conseil de classe du 2^e trimestre, un avis provisoire d'orientation est donné ; il est transmis sur la fiche de dialogue.**
- **D'avril à mai, les élèves et leur famille inscrivent leurs vœux définitifs sur la fiche de dialogue.**
- **Au conseil de classe du 3^e trimestre, une proposition d'orientation est faite par l'équipe pédagogique :**
 - Elle est validée si elle correspond au vœu de l'élève ;
 - Un entretien est organisé entre la famille et le chef d'établissement si elle diffère du vœu de l'élève.
- **De juin à début juillet, les élèves reçoivent leur notification d'affectation et s'inscrivent dans leur futur établissement.**

I-Le STAGE *(Cliquer sur le titre pour accéder au lien)*

Un rapport de stage (Format à déterminer : livret ?) sera ensuite renseigné par l'élève.

Il sera transmis par les PP aux professeurs de plusieurs disciplines pour évaluation (selon une grille d'évaluation commune).

Les conditions du stage de troisième

Séquence d'observation en milieu professionnel

ÂGE



À partir de 14 ans*

OBJECTIF



Observer le fonctionnement
d'une entreprise au quotidien

CONDITION



Obligatoire

DURÉE



5 jours
consécutifs ou non

* Pour les élèves de moins de 14 ans, des dispositions spécifiques sont mises en place.

Le stage est obligatoire pour tous les élèves des classes de troisième. Il se déroule dans les entreprises, les associations, les administrations, les établissements publics ou les collectivités territoriales, aux conditions prévues par le Code du travail. Les élèves de moins de 14 ans effectuent leur stage uniquement dans des établissements publics ou des entreprises familiales.

[II Le Diplôme National du Brevet](#) (Cliquez sur le titre pour accéder au lien)

1-Evaluation du socle commun: **400 points**.

Le niveau de maîtrise atteint par l'élève, dans chacune des composantes du premier domaine et chacun des quatre autres domaines qui composent le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, **est fixé en conseil de classe du troisième trimestre de la classe de troisième** : il résulte de la synthèse des évaluations réalisées par les enseignants de ce niveau ainsi que de celles menées antérieurement durant les deux premières années du cycle 4.

Composantes du socle

Niveau 1:
Maîtrise
insuffisante
10 points

Niveau 2:
Maîtrise fragile
25 points

Niveau 3:
Maîtrise
satisfaisante
40 points

Niveau 4:
Très bonne
maîtrise
50 points

Domaine 1: Les langages pour penser et communiquer

- comprendre et s'exprimer en utilisant la langue française à l'oral et à l'écrit
- comprendre et s'exprimer en utilisant une langue étrangère, et le cas échéant une langue régionale.
- comprendre et s'exprimer en utilisant des langages mathématiques, scientifiques et informatiques.
- comprendre et s'exprimer en utilisant des langages des arts et du corps.

Domaine 2: Les méthodes et outils pour apprendre

Domaine 3: La formation de la personne et du citoyen

Domaine 4: Les systèmes naturels et les systèmes techniques

Domaine 5: Les représentations du monde et de l'activité humaine

- Les élèves ayant suivi un **enseignement facultatif** (langues et cultures de l'Antiquité, langues et cultures européennes, langues et cultures régionales, découverte professionnelle, chant choral) bénéficient en outre de :
- **10 points** si les objectifs d'apprentissage du cycle 4 sont atteints ;
- **20 points** si ces objectifs sont dépassés.

2-

LES ÉPREUVES FINALES

400 POINTS



ÉPREUVE 2

MATHÉMATIQUES

Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.

2 h

écrit

100 POINTS

ÉPREUVE 4

SCIENCES

Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).

1 h

écrit

50 POINTS

ÉPREUVE 1

FRANÇAIS

Explication de documents et d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.

3 h

écrit

100 POINTS

ÉPREUVE 3

HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Analyse de documents et de cartes...

2 h

écrit

50 POINTS

ÉPREUVE 5

ORAL

Chaque élève présente un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.

15 min.

oral individuel

100 POINTS

ou

25 min.

oral collectif

100 POINTS



[Epreuve orale \(cliquer sur les mots bleus pour accéder aux liens\)](#)

Une épreuve orale de soutenance qui porte sur :

-l'un des objets d'étude abordés dans le cadre de l'enseignement d'[Histoire des arts](#) (un objet d'étude choisi par l'élève)

-ou sur l'un des projets menés au cours des **Enseignements Pratiques Interdisciplinaires ([EPI](#)) du cycle 4**

-ou dans le cadre de l'un des [Parcours éducatifs](#) (parcours Avenir, parcours citoyen, parcours éducatif de santé, parcours d'éducation artistique et culturelle) suivis par le candidat.

Cette année, 5 possibilités pour les élèves de St Paul :

- **EPI Jeux vidéo (Techno, Maths, « Musique »)**
- **Projet Handicap (4emes5 2018-2019) : parcours Citoyen**
- **EPI Monde professionnel en Europe**
- **Chorale : parcours Education artistique et culturelle**
- **Un objet d'étude en lien avec l'Histoire des arts au choix de l'élève**

Choix de l'épreuve à rendre au PP le lundi 9 mars dernier délai.

Lire attentivement les 5 propositions suivantes avant de faire votre choix :

•1- Projet Jeu vidéo (Parcours Avenir ; EPI Sciences, technologie et société)

Disciplines concernées : Technologie, Mathématiques, « Musique »

Inscription : individuelle ou collective

Durée : 15 minutes si élève seul (5 min présentation projet, 10 min entretien avec le jury)

25 minutes si binôme (10 min présentation projet par les 2 élèves et 15 min entretien jury)

30 minutes si trinôme (15 min présentation projet et 15 min entretien jury)

Les binômes ou trinômes veilleront à une répartition équitable du temps de parole lors de leur présentation.

Contenu : Le jeu en lui-même est élaboré à l'aide du logiciel Scratch principalement en dehors du temps scolaire. Une aide technique est apportée en classe en groupe lors des séances spécifiques sur Scratch.

L'évaluation ne portera pas sur la qualité du jeu (déjà évaluée en Technologie) mais sur la capacité du candidat à expliciter une démarche de projet.

Un support numérique (vidéo-projeté) ou un dossier papier est attendu

Référente du projet : Mme Durand

•2- Projet Handicap et Technologie (Parcours Citoyen)

Uniquement pour les 4eme5 2018-2019

Discipline concernée : Technologie

Inscription : individuelle ou collective

Durée : 15 minutes si élève seul (5 min présentation projet, 10 min entretien avec le jury)

25 minutes si binôme (10 min présentation projet par les 2 élèves et 15 min entretien jury)

30 minutes si trinôme (15 min présentation projet et 15 min entretien jury)

Les binômes ou trinômes veilleront à une répartition équitable du temps de parole lors de leur présentation.

Contenu : Le candidat pourra présenter l'intégralité du projet sur l'année scolaire ou une étape (Une rencontre avec un intervenant, une activité réalisée dans le cadre de ce projet, un focus sur un handicap particulier, la journée de remise du Prix de l'Education citoyenne 2019...)

Un Support numérique est attendu (vidéo-projeté) : un diaporama explicitant la démarche globale ou une étape du projet, une vidéo...

Référente du projet : Mme Durand

- **3-EPI monde professionnel en Europe (Parcours avenir, Thème Monde économique et professionnel)**

- **Disciplines concernées** : Anglais, Espagnol, Allemand, Corse, EMC

- **Inscription** : individuelle uniquement

- **Contenu** : Simulation d'entretien "d'embauche" pour un stage et réponse à une problématique

- **Durée** : 15 minutes

- **Problématique**: En quoi une langue régionale ou étrangère est-elle utile pour intégrer le monde professionnel ?

- **Scénario** : Les candidats déposent une candidature à l'office du tourisme d'Ajaccio pour leur stage et ils passent un entretien.

- Ce scénario est vraiment proche de la situation vécue par les élèves et donc plus accessible pour eux. Il intègre l'interdisciplinarité : langues et EMC .

- **Déroulement**: - 5 min entretien en langue étrangère ou régionale

- - 5 min réponse à la problématique

- - 5 min échanges avec le jury

- **Référent du projet** : les professeurs de la langue choisie par l'élève

-

- **4-Chorale : (Parcours d'Education Artistique et Culturel)**

- **Disciplines concernées** : Education musicale (Chant Choral). Le professeur d'éducation musicale est un guide dans l'élaboration du travail demandé et apportera son aide.

- **Inscription** : individuelle ou collective (jusqu'à 3 candidats)

- **Durée** : 15 minutes si élève seul (5 min présentation projet, 10 min entretien avec le jury)

- 25 minutes si binôme (10 min présentation projet par les 2 élèves et 15 min entretien jury)

- 30 minutes si trinôme (15 min présentation projet et 15 min entretien jury)

- Les binômes ou trinômes veilleront à une répartition équitable du temps de parole lors de leur présentation

- **Contenu** : Le candidat doit participer en troisième à la chorale ou avoir participé à un projet chorale durant le cycle 4.

- Si un bref moment musical (audio ou audio-vidéo) témoignant d'une œuvre travaillée peut venir illustrer l'exposé, celui-ci doit essentiellement porter sur les œuvres travaillées, les difficultés rencontrées, les grandes étapes de la progression du travail, l'organisation et la gestion des différentes facettes du spectacle prévu. Il doit également s'attacher à souligner les compétences travaillées relevant des différents domaines du socle commun et les liens qu'elles entretiennent avec celles développées par les enseignements disciplinaires. La pratique vocale n'est pas évaluée.

- Support : diaporama numérique (éventuellement un dossier)

- **Référente du projet** : Mme Cervetti

5- Histoire des Arts :

Disciplines concernées : Toutes disciplines susceptibles d'apporter une aide au candidat dans la problématique choisie.

Inscription : individuelle ou collective

Durée : 15 minutes si élève seul (5 min présentation projet, 10 min entretien avec le jury)

25 minutes si binôme (10 min présentation projet par les 2 élèves et 15 min entretien jury)

30 minutes si trinôme (15 min présentation projet et 15 min entretien jury)

Les binômes ou trinômes veilleront à une répartition équitable du temps de parole lors de leur présentation.

Contenu : Les candidats doivent préparer un dossier qui peut prendre la forme qu'ils souhaitent (cahier, fichier numérique...)

Le candidat devra remettre son dossier avant le lundi 4 mai dernier délai au Professeur de Français de la classe. Ce dossier ne repose pas nécessairement sur des œuvres étudiées en classe. Il s'agit donc d'un travail qui exige un investissement personnel. La recherche des élèves s'organise autour d'une **problématique** qu'ils doivent déterminer eux-mêmes, problématique qui doit s'intégrer dans un objet d'étude proposé par l'établissement. Les enseignants, toutes disciplines confondues, sont disponibles pour aider à (re)formuler cette problématique ainsi que pour les guider tout au long de la constitution du dossier.

Dans ce dossier, plusieurs œuvres doivent être mises en lien les unes aux autres (d'où le croisement des disciplines). Ces œuvres peuvent être des tableaux, des dessins, des sculptures, des photographies, des performances artistiques, des vidéos, des films, des morceaux de musique, des édifices, des objets d'art.

Cette année, 4 objets d'étude sont proposés :

1-Témoigner, se dire, se mettre en scène (ce que les œuvres disent de ceux qui les ont produites et de la société dans laquelle ils vivent)

2-Habiter le monde (l'homme dans son environnement, son milieu, son époque)

3-L'Homme en mouvement : le voyage et l'inconnu

4-Art et Pouvoir

Lors de la soutenance, le dossier servira uniquement de support. Seule la présentation orale et l'entretien avec le jury sont évalués.

L'épreuve peut être en partie présentée dans une langue vivante au choix de l'élève

Le brevet est donc évalué sur 800 points (400 socle commun + 400 épreuves finales)

Il faut **400 points** pour l'obtenir.

- **480 points**: mention **AB**
- **560 points**: mention **B**
- **640 points**: mention **TB**

III Les mini-stages

Découverte de l'enseignement au lycée professionnel.

Ces mini-stages s'effectuent sur une journée, **sur demande de l'élève auprès du PP**, soit au LEP Finosello (planning déjà transmis aux PP) soit au LEP Antonini.

Ils peuvent être obligatoires pour accéder à certaines formations: ASSP/ Conducteur routier/ métiers du bâtiment.

Dates mini-stages 2020 LEP FINOSELLO

SECTION	DATE	HORAIRES	ENSEIGNANTS
GESTION ADMINISTRATION	28 janvier 2020	14h/18h	SECONDI/ROLLAND
GESTION ADMINISTRATION	03 mars 2020	14h/18h	BIANCANIELLO/FOATA
COMMERCE/ACCUEIL RELATION CLIENTS ET USAGERS/VENTE	29 janvier 2020	9h/13h	TROGI/FEDI
COMMERCE/ACCUEIL RELATION CLIENTS ET USAGERS/VENTE	10 février 2020	9h/13h	DIPERI/RODRIGUES
COMMERCE/ACCUEIL RELATION CLIENTS ET USAGERS/VENTE	24 mars 2020	9h/13h	OUERHANI/MONIN
ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SERVICES A LA PERSONNE	28 janvier 2020	8h/12h	LAUZIN/FLORENTIN
ACCOMPAGNEMENT SOINS ET SERVICES A LA PERSONNE	24 mars 2020	8h/12h	OTTAVIANI/ANDREUCCI
CUISINE	24 mars 2020	9h/13h	BONAVITA C/BOURGEOIS
COMMERCIALISATION ET SERVICES EN RESTAURATION	24 mars 2020	9h/13h	SAID
SERVICE DE PROXIMITE ET VIE LOCALE	23 janvier 2020	9h/13h	JOUVENET
SERVICE DE PROXIMITE ET VIE LOCALE	9 mars 2020	9h/13h	FONDEVILLE
ASSISTANT TECHNIQUE EN MILIEUX FAMILIAL ET COLLECTIF	22 janvier 2020	8h/12h	FLORENTIN
ASSISTANT TECHNIQUE EN MILIEUX FAMILIAL ET COLLECTIF	10 mars 2020	8h/12h	OTTAVIANI

Des mini-stages en entreprises pour les collégiens et lycéens (Cliquer sur le titre pour accéder au lien)

L'Institut Consulaire propose aux jeunes collégiens et lycéens d'effectuer des mini-stages dans les entreprises de leur choix pendant les vacances scolaires. Il s'agit de stages d'une durée de 1 à 5 jours et concernent les entreprises privées, les institutions, les associations, ou bien les professions libérales.

C'est simple, vous choisissez l'entreprise, la CCI 2A rédige la convention, et l'adolescent peut découvrir les métiers qui l'intéressent durant toutes les vacances scolaires.

Les stages sont illimités, les jeunes peuvent les renouveler autant de fois qu'ils le souhaitent !

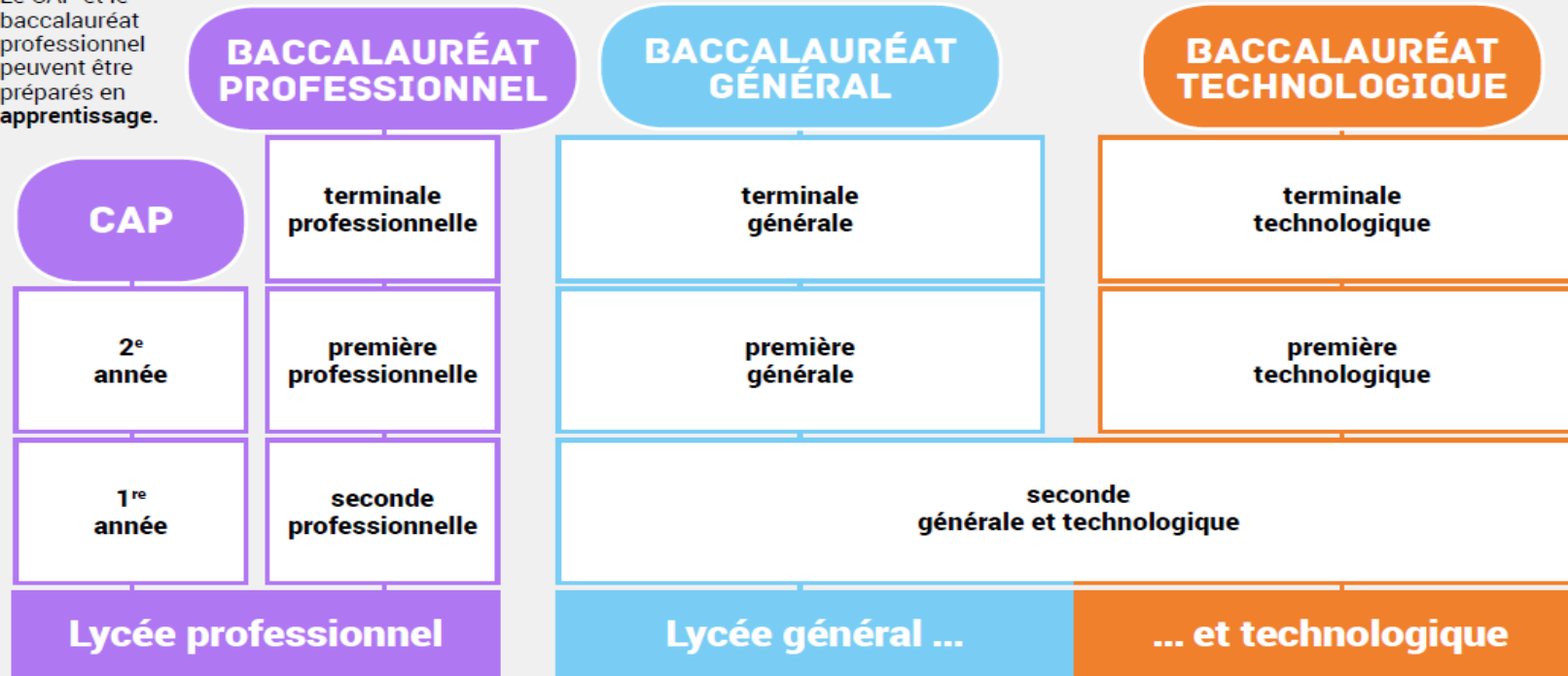
IV Après la 3^{ème}: Télécharger le guide après la 3eme de l'ONISEP

Présentation de Mme BASTELICA

1-Les Secondes

LA SCOLARITÉ AU LYCÉE

Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage.



APRÈS LA CLASSE DE TROISIÈME

Des passerelles entre les différentes voies sont possibles.

2-LA SECONDE GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

Au lycée général et technologique, la classe de seconde est commune à tous les élèves.

Ils suivent des cours communs

- Français
- Histoire – géographie
- Langue vivante A et langue vivante B
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique – chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Education physique et sportive
- Enseignement moral et civique
- Sciences numériques et technologie

Ils bénéficient d'un accompagnement

- Un test de positionnement en début d'année pour connaître leurs acquis et leurs besoins en français et en mathématiques
- Un accompagnement personnalisé en fonction des besoins de l'élève
- Du temps consacré à l'orientation

Au cours de l'année de seconde, chaque élève réfléchit à la suite de son parcours vers la voie technologique ou la voie générale.

3) Les enseignements optionnels à St Paul

- **Un enseignement général au choix :**

- LV3
- LCA
- Arts : musique
- EPS

- **Un enseignement technologique au choix :**

- Management et gestion
- Santé et social
- Biotechnologies

4- LA VOIE GENERALE

EN 1^{RE} ET TERMINALE

Tous les élèves suivent des enseignements communs :

- Français / Philosophie
- Histoire – géographie
- Enseignement moral et civique
- Langue vivante A et langue vivante B
- Education physique et sportive
- Enseignement scientifique

Les enseignements de spécialité permettent d'approfondir ce qui motive et qui prépare à l'enseignement supérieur.

Les sites et documents de l'ONISEP donnent la carte des enseignements de spécialité proposés dans les établissements

Les élèves suivent des enseignements de spécialité

- Arts
- Humanités, littérature et philosophie
- Littérature et langues et cultures de l'Antiquité
- Langues, littératures et cultures étrangères et régionales
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Sciences économiques et sociales
- Mathématiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Numérique et sciences informatiques
- Sciences de l'ingénieur
- Biologie-écologie (lycées agricoles)

5- Liens utiles POUR PLUS D'INFORMATION SUR L'ORIENTATION :

- Sur le lycée :

quandjepasselebac.education.fr

- Sur la seconde générale et technologique :

Secondes-premieres2019-2020.fr

- Sur la voie professionnelle :

onisep.fr/voie-pro